



Bulletin d'information n°9

De la ville de Clohars-Carnoët

La crise sanitaire mobilise l'équipe municipale depuis plus d'un mois. Les élus travaillent désormais aux mesures nécessaires pour permettre un déconfinement dans les meilleures conditions. Le bureau municipal a repris son rythme de réunions depuis 2 semaines et un conseil municipal est prévu mi-mai. **Cette 9^e lettre fait le point sur les récentes actualités.**

• **Les masques :**

La commune a fait le choix de distribuer un masque lavable par habitant. Les enfants disposeront de modèles adaptés. Nous travaillons actuellement aux modalités de distribution. Elles seront décentralisées pour permettre la mise en œuvre des gestes barrières. **Les dates et modalités pratiques de cette distribution vous seront communiquées dès réception des masques.** Les maires du territoire se sont associés pour une commande groupée.

Pour les personnels municipaux, **4000 masques à usage unique de type FFP2 ont été commandés.**

• **L'économie Locale**

Les élus ont contacté une cinquantaine d'entreprises durant la semaine écoulée. **Des bilans individuels ont été faits pour évaluer leur capacité à faire face à la crise qu'elles traversent.** Le secteur touristique, les bars, restaurants, hôtels, parcs de loisirs, ne savent toujours pas quand ils seront autorisés à reprendre et sous quelles

conditions. Le maire a écrit au député pour qu'il saisisse le gouvernement afin qu'un plan de reprise soit rapidement communiqué, accompagné de mesures d'urgence adaptées à ce secteur (*cf lettre au député et sa réponse : <https://bit.ly/3aut4YT>*).

Il sera proposé au prochain conseil, l'annulation des droits de terrasse, de pré-enseignes et enseignes en soutien à ces entreprises. Cela représente une somme d'environ 10 000 €. Un courrier leur a été adressé en ce sens (*cf lettre : <https://bit.ly/3axnKUq>*).

La municipalité réfléchit par ailleurs à une initiative citoyenne pour venir en aide aux entreprises locales qui seraient en grosses difficultés.

- **Reprise des écoles**

Les conditions de la reprise des écoles ont été annoncées hier par le ministre. **La rentrée des niveaux GS, CP, CM2 se fera au mieux le 12 mai.** Le service éducation et les élus, en lien avec l'Inspection départementale et les enseignants étudient les conditions de cette reprise. Des informations plus précises vous seront communiquées dès que possible. **Les animateurs sportifs, nos intervenants périscolaires, les agents du service éducation seront mobilisés pour prendre en petits groupes les enfants en complément des enseignants.**

- **Sacs jaunes et déchèterie**

Le tri sélectif impose de nouveau l'utilisation de sacs jaunes. Ceux-ci sont disponibles derrière la mairie et à l'épicerie « le filet à provisions » rue des grands sables pour le secteur du Pouldu. Les déchèteries ouvrent en service limité à compter de ce jour. Les conditions sont consultables sur le site de Quimperlé communauté (<https://bit.ly/2yCQKN6>).

- **Fêtes locales et évènements culturels**

Les associations ont été contactées pour connaître leur position sur les évènements à venir. Toutes les fêtes et initiatives habituelles (kermesses, évènements sportifs, festival rêve d'océan, rando gourmande...) ont été annulées. Le festival Raok Land prévu cet été est aussi annulé. Les grillades de l'USC, début juillet, seront reportées, si possible. **Tous les dispositifs d'animations estivales mis en place par la municipalité sont à revisiter...** Nos communications à refaire. Pour satisfaire les vacanciers il faudra sans doute proposer davantage d'activités sportives, de découvertes de la nature, compenser les annulations d'évènements culturels par d'autres propositions. Nous y travaillons également.

- **Permanence des élus**

Chaque samedi vous pouvez rencontrer le maire, l'adjointe à l'économie et l'adjoint à la sécurité qui pourront répondre à vos questions sur le marché.